canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Service des automobiles et de la navigation
Av. du Grey 110
1014 Lausanne

T +41 21 316 82 10 Sélection 12
san.rtech@vd.ch
www.vd.ch/san

Aigle
Ch. Sous le Grand Pré 6
1860 Aigle

T +41 24 557 71 30
san.aigle@vd.ch

Nyon
Ch. du Bochet 8
1260 Nyon

T +41 22 557 52 90
san.nyon@vd.ch

Yverdon-les-Bains
Rte de Lausanne 24
1400 Yverdon-les-Bains

T +41 24 557 65 10
san.yverdon@vd.ch

Imprimer le formulaire

Attestation pour état d'usure des disques de freins

Toute intervention (échange de pièces) sur le système de freinage nécessite une nouvelle expertise technique sur rendez-vous. Toutes les défectuosités contestées sur le rapport d'inspection seront recontrôlées.

Le mécanicien d'une entreprise de la branche automobile disposant de plaques professionnelles établie en Suisse atteste avoir contrôlé l'état et l'épaisseur des disques de freins en accord avec les données et les exigences du constructeur du véhicule et certifie l'exactitude des indications mentionnées ci-après.

A. Disques de freins métalliques

Données du constructeur :		avant	arrière
	Cote d'origine	mm	mm
	Cote minimale	mm	mm
	Cote mesurée	mm	mm

Marque et type du véhicule	
N° des plaques du véhicule	
N° de matricule du véhicule	
N° des plaques professionnelles	
Nom et prénom du mécanicien	
Date	
Km au compteur	

B. Disques carbone-céramiques :

Répondent aux prescriptions du constructeur. Ils ne sont pas à remplacer. avant arrière

Sceau du garage et signature du mécanicien

Remarques :

1. Toute correction ou rature des valeurs relevées sur ce document annule sa validité.
2. Cette attestation doit être retournée dans les 14 jours qui suivent l'expertise technique, accompagnée du permis de circulation original et du rapport d'expertise. A défaut, le véhicule sera convoqué d'office pour une nouvelle expertise technique.
3. Ce formulaire peut également être complété avant l'expertise technique, (max. 2000 km)
4. Par l'utilisation de ce formulaire, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) n'exige pas le remplacement systématique des disques de freins.

Réservé au SAN :

Le formulaire est reconnu conforme oui non

Identification de l'expert

Lieu et date